



Mairie

tél : 03 88 70 57 19
@ mairie.saesso@orange.fr



Bonne Année - Bonne Santé

Editorial

L'année 2009 a pris la succession de 2008. Cette dernière nous a légué un héritage bien encombrant, fait d'incertitudes économiques et de dégradations sociales. Leurs conséquences conditionnent notre quotidien et nous poussent à la défiance et à la prudence ; défiance envers ceux qui tiennent les rênes de la finance et prudence en matière d'investissement, qu'il soit public ou privé.

Lorsque la tempête souffle, l'équipage réduit la voile !
Telle est actuellement l'ambiance dans l'économie et dans les collectivités locales car il est difficile d'éviter la crue des mauvaises nouvelles. Si la situation perdure il est fort probable que nous ayons à revoir l'une ou l'autre copie, notamment celle des investissements.

Comme les ménages, la commune partage les mêmes soucis car elle est suspendue à la santé des entreprises et reste très dépendante des dotations de l'Etat.

A ce jour, son équilibre financier n'est pas remis en cause, il est sain à l'aube de ce mandat et de cette année 2009 ; il permet une nouvelle fois de baisser les taux des trois taxes locales de 4%.

Néanmoins, il est fort probable qu'à brève échéance les financements qui semblaient être acquis vont être remis en cause et a fortiori revus à la baisse.

Plusieurs indicateurs venus des services de l'Etat ont d'ailleurs viré au rouge et confirment la tendance par

- la réforme de la taxe professionnelle prélevée sur les entreprises (dotation de péréquation en baisse)
- la diminution de l'impôt prélevé sur les transactions du patrimoine (taxes additionnelles)
- la remise en cause du remboursement de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée)

A cela s'ajoute la situation des ménages en difficulté dont le pouvoir d'achat est léthargique.

Dans ce contexte incertain, l'action sociale ne sera pas en reste ; le centre communal d'action sociale est disponible et s'avère être une cellule d'écoute et une aide précieuse.

C'est au final un tableau guère prometteur pour débiter l'année avec sérénité.

Malgré cela nous allons faire preuve d'efficacité et surtout de volontarisme car nous avons toujours le conseil général et le conseil régional comme partenaires solides dans la réalisation des projets.

Leurs engagements sur les projets d'investissement en cours ne sont pas remis en cause mais nous devons plus que jamais définir les priorités à venir, continuer à mutualiser les services avec toutes les entités intercommunales afin de réaliser des économies sur les charges de fonctionnement.

C'est ainsi que démarre cette année 2009 accompagnée de toutes les bonnes résolutions ; une année que nous souhaitons solidaire et meilleure, pour le bien de la Commune, pour le bien de tous.

Votre Maire Dominique MULLER

Collecte des déchets encombrants

Le 3 mars 2009, collecte des métaux ferreux
Le 4 mars 2009, collecte des objets encombrants non
ferreux

Les objets ne doivent pas dépasser 2m et peser plus de 70kg

Extrait des délibérations du conseil municipal

Délibération du 15 septembre 2008

Conseillers présents: FOURNIER C. / DOSSMANN M. / HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL M.L. / SCHARSCH J. / KEITH H. / HEIM C / **Conseillers absents:** FALK E. / WOLFF B. (excusés)

Commission communale des impôts directs

Communication de la liste des membres nommés par le directeur des services fiscaux en date du 1^{er} septembre 2008

Titulaires	Suppléant
Lechner Antoine	Imbs Jérôme
Dossmann Michel	Adam Robert
Hindennach Gérard	Jacob René
Kremmel Marie-Laure	Lechner Jean-Claude
Cobigo Jean-Yves	Baehl Gilbert
Schmitt François	Wintz Joseph

Travaux au lavoir :

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux de crépissage à l'entreprise BISCEGLIA pour un montant de 1 320 € HT

Travaux de déménagement de l'ancienne école :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide pour mener à bien cette opération, d'organiser une journée de travail le samedi 4 octobre.

Transfert du local des pompiers :

L'ancienne école étant louée à la SIBAR en vue de sa réhabilitation, le local des pompiers ne peut demeurer dans ce bâtiment. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide en accord avec le SDIS, d'installer le local des pompiers dans le futur bâtiment communal route de Saverne et demande au corps des sapeurs pompiers de procéder au transfert du matériel.

Intégration paysagère des conteneurs :

Le Conseil municipal décide, pour cacher les conteneurs un peu à la vue, de procéder autour à une plantation de haies, qui pourrait être complétée par la suite par des panneaux en bois.

Nomination d'un référent tourisme :

Mme Christiane FOURNIER est désignée comme référent tourisme de Saessolsheim.

Modification des statuts du SIVOS du Sternenberg

Revalorisation du salaire de l'ouvrier communal

Compte rendu des réunions

Délibération du 20 octobre 2008

Conseillers présents: FOURNIER C. / DOSSMANN M. / HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL M.L. / FALK E/ SCHARSCH J. / KEITH H. / HEIM C / WOLFF B

Salle polyvalente : travaux d'isolation thermiques à réaliser

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge la commission des bâtiments, avec le concours de l'architecte TRUMPF, de réaliser une étude des travaux à entreprendre en vue d'améliorer l'isolation, le chauffage et d'une éventuelle extension.

Projet immobilier de la route de Saverne : acquisition du bâtiment BOCK :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, dans l'ignorance des nouvelles orientations que prendra ce projet, décide de confier son étude à la commission des bâtiments et d'en redébattre quand il sera en possession de tous les éléments.

Compte rendu des réunions :

Délibération du 24 novembre 2008

Conseillers présents : FOURNIER C. / DOSSMANN M. HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL M.L. / FALK E/ SCHARSCH J. / KEITH H. / HEIM C / WOLFF B

Biens communaux : tarifs du fermage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les baux avec les locataires de biens communaux et décide de fixer comme suit les loyers dont le fermage sera indexé sur l'indice des fermages relatif à l'agriculture du Bas-Rhin et les taxes calculées d'après l'évolution des impôts fonciers et des cotisations à l'Association Foncière :

Classes		Fermage/are	Taxes/are	Loyer/are
Terre	Pré			
1-2		1,7 €	0,8 €	2,5 €
3-4		1,6 €	0,7 €	2,3 €
5-6		1,5 €	0,6 €	2,1 €
7-8	1-2	1,4 €	0,5 €	1,9 €
9-10	3-4	1,3 €	0,4 €	1,7 €
Taillis		1 €		1 €

Convention de location de la salle polyvalente à l'AGF :

Le Conseil Municipal décide de mettre gratuitement la salle polyvalente à la disposition de l'AGF pour le fonctionnement de la cantine scolaire, de fixer la participation demandée à cette dernière à un montant égal à 30 % des frais dépensés pour la consommation annuelle en électricité, eau et fioul pour la salle.

Fête de Noël du 3^{ème} Age : le samedi 10 janvier à 12h à la salle polyvalente

Délibération du 18 décembre 2008

Conseillers présents : FOURNIER C. / DOSSMANN M. HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL M.L. / FALK E / HEIM C / WOLFF B

Conseillers absents excusés: KEITH H; SCHARSCH J.

Orientations budgétaire 2009 :

Opération	Dépenses	Recettes
Matériel	8000	
Cloches	4500	1200
Eglise - clocher	185000 reste à réaliser	190000
Cimetière	10000	
Mairie	3000	
Salle polyvalente	8000	
Route de Saverne	5000	
Rue des Vignes	35000	12000
Place de l'Ecole	3000	
Remembrement	100000	
Atelier municipal	30000	
Lavoir – croix rurales	5000	

Bilan de gestion de la salle polyvalente

Communauté de Communes de la Région de Saverne - Extension des Compétences

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement :

M. DOSSMANN Michel présente le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de l'assainissement établi par le SDEA.

Rapport du Service d'enlèvement des ordures ménagères

M. le Maire présente le rapport annuel du service d'enlèvement des ordures ménagères établi par le SMITOM.

Eclairage du stade municipal:

M. le Maire présente un devis de l'entreprise SOBECA pour une remise en état de l'éclairage du stade municipal et dont le montant s'élève à 4 806,60 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de prendre en charge ces travaux, sollicite l'aide du Conseil Général et charge le Maire de solliciter d'autres devis.

Démission de l'agent de service de l'école :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Sandrine BINDREIFF agent de service, a accepté un emploi à plein temps auprès de son autre employeur. Ne pouvant cumuler les deux emplois, elle a fait part de son intention de démissionner de son poste à partir du 19 janvier 2009.

Don de l'ACSF :



Souvenons-nous, en Août 2005, la presse régionale titrait “ **Saessolsheim s'anime pour son clocher** ” – l'ensemble des forces vives du village réunies dans le Comité d'Animation, avait organisé trois jours de festivités, avec deux soirées de théâtre de plein air par les jeunes de la Troupe des Lions, un marché aux puces et diverses expositions le dimanche, des concerts en plein air et à l'église, des repas à la ferme, etc....

Objectifs de ces journées festives : réunir des fonds pour la rénovation du clocher et faire vivre l'animation associative de Saessolsheim

Malgré une météo très capricieuse, les manifestations ont permis de collecter la somme de 12.400€ que tous les bénévoles qui ont contribué à cette réussite soient à nouveau remerciés publiquement.

Les travaux de rénovation du clocher et de l'église se terminant, cette somme sera donc remise prochainement aux finances publiques par le Comité d'Animation ; les fonds seront plus particulièrement affectés à la rénovation et l'éclairage de la statue de la Piéta, qui orne la porte d'entrée de l'église.

François Scharsch

Noël à Saessolsheim – au pays des lumières et du partage

Le marché de Noël a attiré la foule en ce 2ème dimanche de l'Avent. Les animations proposées par l'ACE et l'Association Millepages ont connu un franc succès auprès des enfants. La bourse aux livres a fait le bonheur des amateurs de lecture petits ou grands.

Les associations participantes remercient l'ensemble des bénévoles ayant participé peu ou prou à l'organisation de cette manifestation ainsi que tous les donateurs de livres ou de pâtisseries qui ont, par leur geste de solidarité, contribué au succès de ce marché petit par sa taille mais grand par son esprit de solidarité.

Remerciement également aux petits lutins qui ont confectionné des cadeaux pour les personnes âgées de la commune et qui, lors de leur tournée, ont apporté chaleur et lumière aux personnes visitées.



PAC Euréka : 9 habitants de Saessolsheim et de sa proche périphérie ont à nouveau connu le plaisir d'une rentrée scolaire. En effet depuis le 7.10.2008 ils se retrouvent, tous les mardis matins et ce jusqu'au mois de février 2009, dans le local des jeunes, avec une animatrice de la MSA, pour s'adonner à des exercices de remue méninges et ainsi entretenir leur capital santé. Tout cela avec plaisir et dans la bonne humeur. Bravo à eux ! **Christiane Fournier**



Un peu d'histoire locale, il y a 150 et 100 ans

Délibération du conseil municipal

Séance du 30 avril 1858

Et les plus imposés : Ulrich Georges, Ulrich Léon, Dossmann Antoine, Wicker, Ulrich Xavier

Le maire sur l'invitation de M. le Sous-préfet en date du 27 avril dernier a convoqué les membres du conseil municipal, ainsi qu'un nombre égal des plus imposés de la commune dont sept n'ont pas paru à la séance, au sujet de l'ameublement des salles d'école.

Après avoir entendu la proposition de monsieur le maire au sujet d'une imposition extraordinaire,

Vu la lettre copie de la feuille d'inspection du 19 février dernier adressée par Mr le Préfet et les plans de Mr Furst architecte,

Considérant que la commune n'a aucune ressource actuelle pour pourvoir à cette dépense, mais qu'en une année il y a lieu de commencer l'ameublement vu l'extinction du bail des biens communaux d'environ 18 arpents

Que les habitants ont déjà fait de grands sacrifices pour tout ce qui regarde le service communal montant à 19000 en tout.

Le Conseil Municipal prie Mr le Préfet de vouloir bien lui accorder le délai demandé et les plus imposés de bien vouloir avoir égard aux sacrifices déjà faits par eux, et les exempter d'une imposition nouvelle, vu que les bancs et tables sont encore tous solides.

Fait et délibéré Saessolsheim les jour mois et an que dessus.

SITZUNG

vom 6. mai 1908

Gegenwärtig die Gemeinderats Herren Schott, Ulrich F G, Ulrich Jos, Ulrich Th, Ulrich L, Brahsel, Keith

Abwesend mit Entschuldigung : Hartz

Abwesend ohne Entschuldigung : Wendling, Ulrich Cl

Der Bürgermeister legt dem Rate ein Schreiben des Herrn Baurat Jung vom 28. April dieses Jahr vor, nach welchem die hiesige Gemeinde zur Verbesserung der Wizinalstrasse Nr 5 b am Ausgange von Landersheim (in den Jahren 1909-11) einen Beitrag von 261 Stunden, welcher in ½ Tag Fronleistung bestehen soll, zu leisten haben und zwar als Wizinalwegefronen.

Der Gemeinderat lehnt einen Beitrag ab im Hinblick darauf, dass, wenn außerordentliche Fronen zu leisten sein sollten, dieselben auf dem Wizinalweg Sähsolsheim – Ingenheim notwendig wären, welchen Weg klassiert werden sollte, da danach eine bequemere Verbindung für unsern abgelegenen Ort mit unserer nächsten Bahnstation Wilwisheim hergestellt werden würde.

Der Gemeinderat

Schott E. Ulrich
Ulrich FG Théophile Ulrich
Ulrich L. Keith Brassel

Présents Messieurs les conseillers: Schott, Ulrich F G, Ulrich Jos, Ulrich Th, Ulrich L, Brahsel, Keith

Absent excusé : Hartz

Absent sans excuse: Wendling, Ulrich Cl

Le Maire présente au conseil un courrier de Monsieur le Conseiller des bâtiments du 28 avril de cette année, d'après lequel la commune, en vue de l'amélioration du chemin vicinal n° 5 b, à la sortie de Landersheim, (dans les années 1909-11), doit fournir une contribution de 261 heures, qui doit consister en demi-journées de travail bénévole, en l'occurrence de travail bénévole pour les chemins vicinaux.

Le Conseil municipal refuse une participation, dans la mesure où si des travaux bénévoles exceptionnels devaient être fournis, les mêmes seraient nécessaires sur le chemin vicinal Saessolsheim-Ingenheim, lequel devrait être classé de sorte qu'une meilleure communication serait réalisée pour notre village isolé avec notre prochaine gare Wilwisheim.

Le Conseil Municipal

Schott E. Ulrich

Ulrich FG Théophile Ulrich

Ulrich L. Keith Brassel

Nota : ces délibérations ont été retranscrites dans l'état et celle de 1908 a été traduite par Marcel Storck, secrétaire de maire.

RUBRIQUE CIVISME

Quelques incivilités !



bus bariolé et tagué



Une croix rurale renversée



Un dépôt sauvage

Bien sûr les auteurs de ces actes ne se sont pas manifestés !

Déclarations de chiens de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie

La déclaration pour ces chiens est obligatoire en mairie.

La première catégorie regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer les origines par un document. Elle comporte les Pitbulls, les Boer bulls et les chiens d'apparence Tosa-Inu.

Interdictions : L'acquisition, la cession gratuite ou onéreuse, l'introduction sur le territoire métropolitain. L'accès aux transports en commun, aux lieux publics, aux locaux ouverts au public, le stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs :

Obligations : La stérilisation et la déclaration en mairie

La seconde catégorie regroupe les chiens de garde ou de défense qui sont inscrits au Livre des Origines Français (LOF), par exemple le Staffordshire Bull Terrier. Leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine attestant l'origine du chien.

Les Rottweiler appartiennent à cette catégorie même sans inscription LOF.

Mêmes interdictions et obligations.

Dans les deux catégories, ne peuvent détenir ces chiens :

-les personnes de moins de 18 ans

-les majeurs en tutelle, les personnes condamnées pour crime ou violence

-les personnes auxquelles le Maire a retiré la propriété ou la garde d'un chien parce qu'il présentait un danger pour les personnes ou les animaux domestiques.

Ne pas respecter une seule de ces dispositions constitue un délit passible de 3750€ d'amende et de 3 mois de prison.

Les propriétaires de chiens doivent s'assurer que leur chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne majeure sous peine d'amende de 150€

Programme des fêtes 2009

Janvier

- 10 Fête des personnes âgées-Commune
- 11 Cérémonie des vœux-Commune
- 31 Représentation théâtrale de l'Union Sportive

Février

- 1 et 6-7-8 Représentation théâtrale de l'Union Sportive
- 8 Sortie raquette ACSF
- 11 Don du sang à la salle polyvalente -Section des Donneurs de sang
- 21 et 22 Lan Up

Mars

- 15 Concert des Amis de l'Orgue à 16h30
- 29 Sortie printanière ACSF
- 29 Concert des Amis de l'Orgue à 16h30

Avril

- 13 Chasse aux œufs pour les enfants - Commune

Mai

- 3 Sortie vélo ACSF
- 20 Don du sang à la salle polyvalente
- 31 Concert d'Orgue

Juillet

- 4-5 Tournoi de sixte de l'Union Sportive
- 13 Cérémonie de la Fête Nationale organisée par la Commune
- 26 au 2 août Stage d'orgue

Août

- Tournoi de foot-challenge Vierling - USS
- 19 Don du sang
- 29 et 30 Lan Up

Septembre

- 20 Concert des Amis de l'Orgue

Octobre

- 4 Manifestation des arboriculteurs
- 4 Sortie champignons ACSF
- 18 Concert des Amis de l'Orgue à 16h 30
- 21 Don du sang

Novembre

- 15 Concert des Amis de l'Orgue
- 7 Don du sang

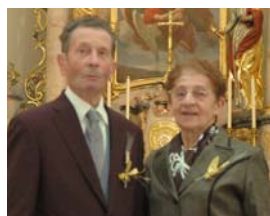
Décembre

- Sainte Barbe des sapeurs pompiers
- 19 et 20 Lan Up

Etat civil du 2ème semestre 2008

Naissance : une seule naissance au second semestre ; **Matis Durandot**, troisième enfant de Mathieu Durandot et de Jacquot Audrey, au 12 a Route de Saverne.

Décès : Paul Hamm, décédé le 3 juillet à l'âge de 79 ans



Edouard Buchy et Marie née Muller ont célébré leurs noces d'or le 22 novembre en l'église Saint Jean-Baptiste de Saessolsheim.

Toutes nos félicitations aux heureux jubilaires

Les personnes âgées à l'honneur de juillet à décembre 2008

Raymond **Will**, né le 14 décembre 1919, Marie-Jeanne **Stiegler**, née le 22 octobre 1921, Cécile **Dossmann**, née le 10 novembre 1921, Marie **Bock**, né le 1^{er} décembre 1921, Pierre **Willem**, né le 18 décembre 1921, Mathilde **Wendling**, le 27 septembre 1924, Adelphe **Wolff**, né le 1^{er} septembre 1926, Elisabeth **Walter**, née le 23 septembre 1926, Marie-Thérèse **Ulrich**, née le 24 octobre 1926, Marie-Anne **Adam**, née le 6 septembre 1927.

Jeanne **Débès** née le 29 août 1928, Alphonse **Jacob** né le 17 septembre 1928, Odile **Wolff** née le 28 octobre 1928, Albert **Adam** né le 5 décembre 1928, Marcelle **Ulrich**, née le 7 décembre 1928, Cécile **Wolff** née le 8 décembre 1928.

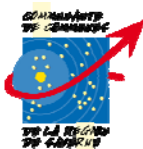
Les nouveaux habitants du village en 2008

Famille Bornert Jean-Paul et Frédérique née Imbs ainsi que leurs trois enfants Mélanie, Léa et Mikael au 1 rue des prés ; **famille Janevitch Nicolas** et Rachel née Hagen et leur garçon Nathan au 3 rue Principale ; **Famille Wilt Vincent** et Michèle née Schaeffer et leurs enfants Pierre et Léo au 6a rue des Vignes; **Famille Louis Stéphane** et Wendling Aurélie ainsi que leur fille Clara au 5 rue Oberlin. M.Mme Jean-Claude et Jeanine **Uhl** au 4 rue Haute ; famille **Sicot Sébastien** et **Catherine** née Bock ainsi que leurs deux enfants Matis et Chloé ; famille **Mischler Fabrice** et Magali née Harnisch ainsi que leurs enfants Antoine et Lucie. M. et Mme Raymond et Jacqueline **Mischler** au 6c Rue des Vignes. M.Olivier **Braun** et Melle Fanny **Hector** au 7A rue Oberlin.

Cordiales bienvenues à toutes ces familles ainsi qu'à Simone et Gérard Burg, les nouveaux restaurateurs de l'Auberge de l'Ackerland.



Inauguration de l'Auberge le 28 novembre



Quoi de neuf ?

Concours intercommunal

Devenez reporter de votre territoire et photographier les scènes de vie.

L'office de tourisme de Saverne et sa Région promeut un concours photo intitulé « mon cadre de vie ». Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge. La participation est gratuite mais il y a obligation de s'inscrire au 03 88 91 80 47 ou par mail : info@ot-saverne.fr.

Le concours sera clos en octobre 2009

Championnats de Natation / Océanide



Grande première pour le Centre Nautique Intercommunal qui a eu le privilège d'accueillir les 8 et 9 novembre les championnats open de natation du Bas-Rhin. Et pour un coup d'essai le résultat est à la hauteur des espérances avec la présence de quelques 465 nageurs de 18 clubs venus de toute la région. Fait suffisamment important pour rester dans les annales de l'Océanide, la présence de grands champions s'étant illustrés dans le Water Cube de Pékin. Ainsi le public a pu admirer les performances d'Amaury Leveaux (double champion olympique à Pékin au 4X100 m NL et 50 m NL, recordman d'Europe du 50 m NL), d'Aurore Mongel (détentrice du record de France du 200m papillon), sans oublier Julien Nicolardot, présent lui aussi à Pékin.

Le Centre Nautique a su séduire les organisateurs qui n'ont pas tari d'éloges à son égard et comptent bien venir plus souvent ici, selon les mots de Daniel Hinsberger, le Président du Comité Départemental de Natation. D'autant que le bassin est rapide comme l'atteste les chronos des nageurs et près de 40 % des jeunes ont amélioré leur temps. Bref de quoi alimenter les envies de voir un club se créer à Saverne. Avis aux amateurs...

Parc tertiaire du Martelberg



Une première visite de promotion commerciale a été organisée le 7 Novembre dernier. Elle a permis de promouvoir le Parc Tertiaire auprès de constructeurs, de promoteurs immobiliers et de commercialisateurs. Pour l'évènement une plaquette du site a été éditée. Pour rappel, le Parc Tertiaire du Martelberg ce sont 25 hectares viabilisés et dédiés aux activités du tertiaire avec des lots de 20 à 1 Ha pour un coût total de 4,8 millions d'euros HT. Les travaux ont débuté fin 2006 et se sont poursuivis tout au long de l'année 2007.

Le site possède une qualité environnementale et paysagère qui a été préservée pour être un facteur d'attractivité supplémentaire. Une notice d'information ayant pour objectif de sensibiliser les acquéreurs à la prise en compte du développement durable dans la conception et la réalisation de leur projet d'implantation d'entreprise est jointe au cahier des charges de cession des terrains.



Pavillon du Développement Durable

L'équipe municipale de la ville de Saverne s'est donnée comme objectif de construire une démarche intégrée de développement durable à travers l'élaboration d'un agenda 21.

Aussi, dans une logique de démonstration, des actions « visibles » se mettent-elles en place à travers le « Pavillon du Développement Durable », construit en partenariat avec la Communauté de Communes de la Région de Saverne.

Le projet du Pavillon est de constituer un lieu récurrent d'information et de promotion du concept du développement durable vers la population, mais aussi de recueil de ses besoins et suggestions en la matière.

Le Pavillon du Développement Durable est présent, 2 jeudis par mois (tous les 15 jours), sur le marché de Saverne et consacre chaque matinée à un thème différent. Il permet également la promotion de projets locaux tels qu'une entreprise de couches lavables, le lombricompostage, etc...

Il est animé par la ville de Saverne et la Communauté de Communes de la Région de Saverne, en partenariat avec différents intervenants experts dans les thématiques abordées. Il s'appuie également sur des outils tels que des expositions, jeux, matériel d'exposition, documentation...

Nouvelles du Pays de Saverne Plaine et Plateau :

De nouveaux outils au service du public

1. **La Maison des entrepreneurs** située 31 rue de la vedette 67700 Saverne tél. 03.61.58.96.20 propose une gamme complète de services aux jeunes entrepreneurs : accompagnement, conseils, formation, hébergement, services mutualisés, financement des projets.
2. **La Maison de l'Emploi et de la Formation** 16, rue du Zornhoff 67700 SAVERNE tél. 03.88.02.13.13 s'est dotée d'un nouvel espace accueil où des professionnels vous accueillent, vous orientent, vous informent et vous accompagnent dans vos recherches d'emploi, dans l'élaboration de votre projet professionnel et dans le choix d'une formation.
3. **Mise en œuvre d'un service de co-voiturage** à destination de tous les habitants = se déplacer autrement ! Ce service totalement gratuit facilitera, dans un premier temps, le quotidien de ceux qui doivent se déplacer pour leurs trajets domicile – travail. Le co-voiturage c'est facile – écologique – économique et.....convivial. N'hésitez pas à visiter le site et à découvrir des témoignages d'usagers du co-voiturage : www.covoiturage.pspmonpays.org

4. **2 stations d'auto-partage en projet pour la fin d'année à Saverne** : Mairie et Gare.

L'autopartage : Kézako ? « *Plutôt que de disposer d'une voiture personnelle qui reste l'essentiel de son temps au parking, l'utilisateur d'autopartage dispose d'une voiture uniquement pour la durée de son besoin. Le reste du temps, la voiture est utilisée par d'autres membres (...). Les tarifs horaires et/ou kilométriques et les éventuels frais d'abonnement comprennent l'ensemble des coûts liés au véhicule* » (définition Wikipédia). L'autopartage permet de proposer une alternative non pas contraignante, mais positive aux individus qui sont prêts à rouler moins en voiture pour peu de disposer d'une solution répondant réellement à leur besoin (souple, pratique, économique, service de proximité accessible 24h/24, 7j/7...). L'autopartage peut venir en complément d'autres moyens de locomotion tels que les transports en commun. N'hésitez pas à vous renseigner en téléphonant au 03.88.23.73.47 ou en consultant le site www.autotrement.com.

Le fleurissement en 2008



Voici le palmarès du fleurissement des maisons particulières de l'année 2008

- 1^{er} prix : Sylvie Heim
- 2^{ème} prix : Kathia Mulheim
- 3^{ème} prix : Antoine Dietrich
- 4^{ème} prix : Denise Hartz
- 5^{ème} prix : Marcelle Muller



Fleurissement du village : La remise des prix des maisons fleuries aura lieu en début de saison 2009. Merci à tous les habitants qui, tout au long de l'année, participent à l'amélioration de notre cadre de vie à tous en décorant ou fleurissant leurs maisons au fil des saisons.

A travers le ban communal

La transhumance



même chez nous

une jachère fleurie



une expérience élargie en 2009

depuis peu, des chemins



d'exploitation empierrés

de nouvelles croix rurales ont été installées



des paysages bucoliques..... à préserver



Du côté du jardin Le paillage des 4 saisons !

■ A quoi cela sert-il ?

Le paillage de vos massifs et de votre potager est l'une des solutions alternatives au désherbage chimique : il prend la place des herbes « indésirables », les empêchant ainsi de germer et de s'installer.

Mais il a aussi d'autres atouts : il favorise la vie biologique du sol et la formation d'humus, améliorant ainsi l'enracinement et la croissance des plantes.

En été, il garde le sol frais et humide : la terre ne se dessèche pas et vous limitez ainsi vos arrosages. Il réduit également les écarts de températures diurne et nocturne.



■ Comment l'installer ?

Supprimez les plantes vivaces déjà présentes (chardon, liseron, chiendent, etc.) avant de pailler. Si le sol est très sec, arrosez avant la pose du paillis. L'idéal est d'apporter du compost en surface avant son installation. Comptez environ 10 cm d'épaisseur pour une meilleure efficacité et une durée de vie plus longue. Renouvelez le paillis régulièrement.



En hiver, le paillage protège les micro-organismes, insectes et autres vers de terre présents dans le sol : ceux-ci peuvent continuer à se développer et à améliorer votre terre. Le paillage permet aussi de limiter le tassement et la formation d'une croûte superficielle lors de fortes pluies.

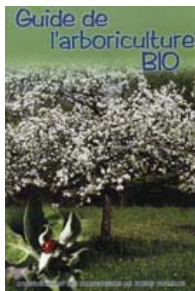
Le printemps venu, vous n'aurez plus qu'à retirer, à l'aide d'un râteau, le surplus de paillis non dégradé et à le composter. Votre sol est prêt pour accueillir vos plantations !

Le « fait maison » avant tout ! Privilégiez toujours les matériaux issus de votre jardin et évitez ainsi un trajet à la déchetterie !

■ Quel type de paillage utiliser ?

- **Des matériaux de petit calibre,** faciles à étaler pour les massifs, arbustes et haies : écorces de feuillus (le peuplier pour son PH neutre), déchets de taille broyés, paillettes de chanvre
- **De la paille ou des fougères** au pied des cultures longues (tomates, courgettes, fraisières, etc.)
- **Les tontes de gazon sèches** dans les rangs des cultures courtes (pommes de terre, salades, etc.)
- **Les feuilles mortes** des noisetiers ou des arbustes d'ornement (broyées à l'aide de votre tondeuse) en prenant soin d'éviter les feuilles de fruitiers ou de rosiers malades
- **Le paillis de myscantus** broyées, graminées très coupantes et irritantes, contre les limaces
- **Les paillis minéraux** comme les billes d'argile ou les déchets d'ardoise pour les petites surfaces ou les jardinières.

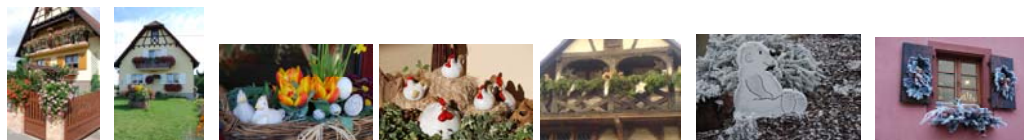
L'année 2009 sera placée, pour la commune, sous le signe de l'environnement et du développement durable. Diverses actions seront menées en ce sens dans différents domaines : flore, faune, désherbage, aménagement et entretien d'espaces verts, économie d'énergie etc.... Préservons l'avenir de nos enfants !



Arboriculture BIO

3 euros le guide

Disponible auprès de M. Eric Falk,
Président du club arboricole
rue des prés à Saessolsheim



DIVERTISSEMENT

Elsasser Théâtre **2009** *Théâtre Alsacien*

Samedi 31 janvier à 20h15

Dimanche 1^{er} février à 15h (*Repas de midi*)

Vendredi 6 février à 20h30 (*au profit de Caritas*)

Samedi 7 février à 20h15

Dimanche 8 février à 15h (*Repas de midi*)

« *Geropfti Gaens*



un



gebranti Spitzbuewe »

Comédie en 3 actes, adaptée de la pièce

« *So viel Krach in einere Nacht* »

par

Michel BOCK



03.88.70.55.86.

Impression : Communauté de Communes de la Région de Saverne

Rédaction : -Christiane Fournier -Dominique Muller

Imprimé sur du papier recyclé